



Ville de Mont-Saint-Hilaire

COMITÉ DE SUIVI SUR L'AVENIR  
DE LA ZONE A-16

Compte rendu de la rencontre no 50  
DATE : Mercredi 23 octobre 2019  
19h00 à 22h00  
Salle Ernest-Choquette  
99, rue du Centre-Civique

---

## VERSION FINALE

### Sont présents :

BELLEROSÉ, Jean-Philippe, citoyen de Mont-Saint-Hilaire  
GRENON GILBERT, Émile, conseiller municipal, district des Patriotes  
HÉROUX, Jean-Yves, citoyen de Mont-Saint-Hilaire  
HOULE, Sylvain, conseiller municipal, district du Piémont  
LAING, Jocelyne, citoyenne de Mont-Saint-Hilaire  
MORNEAU, Jacques, citoyen de Mont-Saint-Hilaire  
PRÉVOST, Rachel, citoyenne de Mont-Saint-Hilaire  
TONER, Louis, conseiller municipal, district de la Montagne  
LARIVIÈRE, Benoît, Directeur – Service de l'aménagement du territoire et de l'environnement  
MIMEE, Hugo, coordonnateur

### Sont absents :

GOYETTE, Olivier, citoyen de Mont-Saint-Hilaire  
ROY, Claude, citoyen de Mont-Saint-Hilaire

---

## 1. Accueil et présentation de l'ordre du jour

- Le coordonnateur accueille les membres pour cette 50<sup>e</sup> rencontre du comité;
- L'ordre du jour est modifié.

## 2. Adoption d'un compte rendu de rencontre

- Les membres révisent et approuvent les comptes rendus no.42 et 43. De légères modifications y sont apportées.

## 3. Demande d'obtention d'un statut particulier à la MRC

- Les membres échangent sur le niveau de précision à donner au document avant de le soumettre pour une demande d'avis préliminaire à la MRC.

- Il est convenu qu'un sous-groupe se rencontrera en début de semaine prochaine afin tenter de finaliser le document en prévision de la prochaine rencontre du comité. Les membres ayant mentionné leur intérêt à travailler le document avec V.Poirier du SATE sont : JY Héroux, R. Poirier et E.Grenon-Gilbert.

#### 4. Échéancier des travaux du comité

- Les membres discutent de la mise à jour du tableau des travaux du comité en vue d'une présentation du coordonnateur en comité plénier du conseil municipal.

#### Suivis à effectuer

- Obtenir la caractérisation écologique effectuée des zones AF-18 et AF-19 par le passé (B.Larivière);
- Préparer un sommaire exécutif de la présentation qui devra être faite à la MRC (demande de statut particulier) pour la prochaine rencontre (H.Mimee);
- Vérifier avec un biologiste (ou ordre professionnel) quelles sont les exigences au sujet de la validité d'une étude de caractérisation environnementale (H.Mimee);
- S'assurer de la présence de M.Corriveau, maire, à la prochaine rencontre afin de discuter des échanges récents avec la CMM (H.Mimee);
- Prévoir la présentation d'un bilan des travaux du comité, des étapes des travaux du comité et des grandes lignes de la demande de statut particulier, par le coordonnateur du comité, à une séance plénière du conseil municipal (B.Larivière).

Hugo Mimee

Coordonnateur du comité